

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET DU
JEUDI 29 MARS 2018**

Yaoundé, le 29 mars 2018

Le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Philemon YANG**, a présidé un Conseil de Cabinet ce jeudi 29 mars 2018 à partir de 09 h, dans le bâtiment principal abritant ses Services.

Le Vice-Premier Ministre, les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat ont pris part à ces assises.

Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour :

1. un exposé du Ministre des Travaux Publics sur *la mise en œuvre des projets routiers et autoroutiers structurants* ;
2. un exposé du Ministre des Postes et Télécommunications sur *les lignes directrices de la stratégie de lutte contre la criminalité et la délinquance cybernétique*.

En prélude à ces exposés, le Premier Ministre a délivré une communication axée sur les principaux défis du Gouvernement, au lendemain du réaménagement du 02 mars 2018. Il est revenu sur les priorités qui doivent structurer l'action du Gouvernement, telles que rappelées par le Président de la République au cours du Conseil Ministériel du 15 mars 2018, à savoir le renforcement des performances de l'économie, l'amélioration des conditions de vie des populations et la lutte contre le chômage.

Le Premier Ministre s'est par ailleurs appesanti sur la réduction du train de vie de l'Etat et a instruit à cet effet, de privilégier les dépenses qui ont un impact positif réel et mesurable sur l'exécution des politiques publiques. Il a en outre prescrit une gestion optimale des dépenses de consommation courante permettant de dégager des économies budgétaires, et a demandé aux membres du Gouvernement de discriminer les missions qu'eux-mêmes ou leurs collaborateurs sont appelés à effectuer à l'étranger, en respectant strictement les dispositions du décret du 13 mars 2018 modifiant et complétant celles du décret du 13 septembre 2000 fixant le régime des déplacements des agents publics.

Le Chef du Gouvernement a achevé sa communication en prescrivant la mise en œuvre des mesures visant à renforcer la pratique du bilinguisme au sein des administrations publiques, récemment édictées par la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme. Il s'agit notamment (i) de la présentation des enseignes et autres supports de communication et d'information des usagers dans les deux langues officielles ; (ii) de l'utilisation du français et de l'anglais lors des réunions ; (iii) de la diffusion des programmes d'éducation et de sensibilisation sur la pratique du bilinguisme dans les médias publics.

Le Conseil a ensuite suivi l'exposé du Ministre des Travaux Publics sur la mise en œuvre des projets routiers et autoroutiers structurants. Il en ressort que la densité routière du réseau bitumé évolue à un rythme appréciable. Elle est passée de 5240 à 6760 km de linéaire bitumé entre 2010 et 2016, pour une cible de 9558 km à l'horizon 2020, conformément aux objectifs du Document de stratégie pour la Croissance et l'Emploi.

Le Ministre des Travaux Publics a fait savoir que les axes routiers structurants en travaux couvrent un linéaire total de 2883 km de routes nationales, régionales et communales, pour un coût global estimé à 1650 milliards de FCFA. Ce linéaire connaîtra une augmentation substantielle, à la faveur de la construction des axes routiers inscrits dans le Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique, dont les 07 premiers tronçons d'une longueur 356 km sont déjà en travaux. Les principales difficultés liées à la mise en œuvre des projets routiers se rapportent notamment à la libération tardive des emprises des travaux, les

contre-performances des entreprises sélectionnées et les retards dans le paiement des décomptes des travaux.

Relativement à l'exécution du programme autoroutier, le Gouvernement a engagé la construction, sous l'égide du Ministère des Travaux Publics, des autoroutes Yaoundé-Douala et Kribi-Edéa. Pour ce qui est de l'autoroute Yaoundé-Douala, elle s'exécute en deux phases dont la première couvre l'itinéraire Yaoundé-Bibodi sur une longueur de 60km avec des voies de raccordement, tandis que la deuxième phase porte sur la section Bibodi-Douala longue de 140 km. Le Ministre des Travaux Publics a indiqué que le taux d'avancement des travaux sur la section Yaoundé-Bibodi est de 60% environ. Quant à la construction de l'autoroute Kribi-Edéa, les travaux d'aménagement de la section Kribi-Lolabe sont exécutés à 79% et la réception provisoire de ce premier tronçon est prévue en juin 2018. Les études techniques sont en cours en vue de la construction des sections autoroutières Bibodi-Douala et Kribi-Edéa, de l'autoroute Douala-Limbe et des voies de contournement des grandes villes.

Intervenant à la suite du Ministre des Travaux Publics, le Ministre des Postes et Télécommunications a tout d'abord relevé la complexité du cyberspace et des menaces qui s'y rattachent, en raison de son caractère intangible et fortement technique, avant de s'appesantir sur les lignes directrices de la stratégie de lutte contre la criminalité et la délinquance cybernétique. Cette stratégie vise la prévention, le suivi et la surveillance des dérives criminelles observées dans l'utilisation des plateformes numériques, à travers trois principaux piliers, à savoir : (i) la mise en place d'une plateforme d'identification des abonnés et de monitoring des communications électroniques ; (ii) le déploiement d'un système de monitoring des conversations dans les réseaux sociaux, à travers Internet et ses dérivés ; (iii) la promotion de l'utilisation responsable à travers la mise en œuvre d'un plan de campagne citoyenne visant à refréner les nombreuses dérives observées en ligne.

Le Ministre des Postes et Télécommunications a conclu son intervention en précisant que la stratégie nationale de cybersécurité en cours d'élaboration permettra l'arrimage du Cameroun à un cyberspace sûr, susceptible de garantir le développement économique grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication. Cette stratégie intègre des dispositifs techniques et organisationnels, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et l'adoption d'une cyberlégislation efficace.

Au terme du débat qui a suivi ces exposés, le Chef du Gouvernement a demandé au Ministre des Travaux Publics de prendre toutes les mesures nécessaires, en vue de la bonne exécution des différents chantiers routiers et autoroutiers en cours. Relativement à la stratégie de lutte contre la criminalité et la délinquance cybernétique, le Premier Ministre a instruit le Ministre des Postes et Télécommunications, de renforcer les prérogatives de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication, en matière de surveillance des réseaux de communications électroniques et d'accentuer le rôle et les responsabilités des opérateurs de communications électroniques dans la surveillance et la lutte contre la criminalité cybernétique.

Le Conseil s'est achevé à 12h 05mn.-

Yaoundé, le _____

**LE SECRETAIRE GENERAL
DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE,**


Séraphin Magloire FOU DA